Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 25 mars 1997

établissant les listes provisoires d'établissements de pays tiers en provenance desquels les États membres autorisent les importations de lait et de produits à base de lait destinés à la consommation humaine

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(97/252/CE)

(JO L 101 du 18.4.1997, p. 46)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Décision d'exécution 2014/160/UE de la Commission du 20 mars 2014	L 87	104	22.3.2014

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1997D0252:20130701:FR:PDF